



SOCOTEC BELGIUM ASBL

8385

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante		
N° de rapport : 23/.16.11.2/04				
Concerne : ♥ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique  Type d'habitation : ▼ maison □ appartement □ autres :				
Demandeur: Celticheen - Selfine				
Personne sur place: Han Beywey code EAN de l'installation : Well				
Adresse de la visite: Luc de fekbie, 77-400 lige				
Date de visite : Ashalf & Date d'émission : Alfalf & Références client : NO				
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 2276 bis et dérogations 271 bis 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ■ Protection générale du branchement : A Nombre de tableaux : ■ nombre de circuits terminaux : 4434				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	20.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000 (10.000	/	101-	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X	9	
Etat du matériel électrique installé	X		10.00	
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs				
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		./		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		1		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils  Matériel électrique fixe ou à poste fixe		1		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations				
		X.	- 1	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Q. Q MΩ		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω ντ	X			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Voil ANNEXE				
to a service of the annual field of the service of				
$^{42}$ M $^{3}$ . This is to be displayed as the displayed part bit to the section of the $x$ is an $x$ section with				
			a care e e e	
And the second of the second o	1 United 1981 1	S S & Markette and C	20	
Conclusion:			AP	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	dans 000	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité 🍂 au terme de 18 mois après signa	complémenta	re est à exécuter le vente	RAP/SOCOTEC-E273	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen de la contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion.			par le   = 273/	

www.certigreen.op Tél. 0471/580.708

Nom et visa du demandeur pour réception :

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Domenico

même organisme en vue de compléter le dossier.

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

73(fr)/0215 – V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0727 23/16/12/12/04
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. ØAbsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :   **Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau général de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau genéral de terre aux endroits d'une pas reliées au réseau d'une partire
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Control Co
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :  La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  **Absence de plantación de l'installable  fees bles des coffets & Demants Coffet Coffet  Principal de l'installable  Anenant general de l'installable  des friser de comant non munics de Bronde  des gloreils de classe I.  CUFFARO  Domenico  1/1
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BERUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection:belgium@socotec.com - www.socotec.be